

### DOCUMENTS REQUIS

Veillez vous assurer d'inclure le document suivant dans votre envoi et de les transmettre via [l'Espace commerçant](#) ou par la poste à l'adresse figurant au bas de cette page.

- Formulaire *Cessation des activités – Agents de voyages* dûment rempli.

Déclaration de fermeture et de renonciation

\_\_\_\_\_  
[Ville]

\_\_\_\_\_  
[Date]

Président de l'Office de la protection du consommateur  
400, boul. Jean-Lesage, bureau 450  
Québec (Québec) G1K 8W4

**Objet :** Fermeture de l'agence de voyages \_\_\_\_\_  
[Nom de l'agence]

Monsieur le Président,

Par la présente, je désire vous informer que, le \_\_\_\_\_, l'agence de voyages mentionnée en  
[Date de fermeture]  
objet cesse/a cessé/cessera d'exercer les activités d'agent de voyages visées par le permis \_\_\_\_\_  
[Numéro de permis]  
délivré au nom de \_\_\_\_\_ pour le compte de \_\_\_\_\_.  
[Prénom et nom du titulaire] [Nom de l'agence]

Je reconnais la fermeture définitive de l'agence de voyages et je demande que mon permis soit annulé.

Cochez toutes les situations applicables à la fermeture de l'agence, le cas échéant :

Des dossiers en cours ont été transférés à une autre agence de voyages (indiquer le nom de l'agence et son numéro de permis, s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

le compte en fidéicommiss est déficitaire;

un client peut être lésé par la fermeture de l'agence (par exemple, il a versé une somme à l'agent de voyages pour un service touristique, mais le fournisseur n'a pas été ou ne sera pas payé).

un client a intenté une poursuite (ou obtenu un jugement) contre l'agent de voyages, son employé ou le conseiller en voyages avec lequel l'agent a conclu un contrat de travail ou un contrat de service exclusif (joindre une copie de l'action ou du jugement condamnant l'agent de payer une somme et qui n'a pas encore été acquittée, le cas échéant).

S'il y a lieu, je permets qu'un administrateur provisoire soit désigné pour terminer les affaires en cours de l'entreprise.

J'atteste être autorisé à signer la présente déclaration.

\_\_\_\_\_  
[Nom du signataire autorisé]

\_\_\_\_\_  
[Fonction]

\_\_\_\_\_  
[Signature]

La déclaration de fermeture et de renonciation doit, si elle concerne une personne physique, être signée par la personne physique elle-même. La déclaration concernant une association ou une société doit être signée par un associé ou une personne dûment autorisée en vertu d'une résolution du conseil d'administration, s'il y a lieu.

Si votre cautionnement a été fourni en argent ou par obligation, vous devrez nous aviser de tout changement d'adresse jusqu'au moment où vous serez admissible à un remboursement, soit 3 ans suivant la cessation de vos activités, si aucun litige n'a été intenté contre vous.